



L'Avenir Agricole

Journal d'information des
Confédérations paysannes du Limousin
ISSN 2112-7662

Dispensé de timbrage LIMOGES CTC

L'Avenir Agricole - 2, Rue de la Bride 19000 Tulle - 05.87.50.41.19 ou cplimousin@laposte.net

DATE DE DÉPÔT
22/02/2017



CHOISIR ET FAVORISER UNE AGRICULTURE PAYSANNE ALIMENTAIRE C'EST BIEN UNE VOLONTE POLITIQUE !

Pour que l'agriculture soit viable et durable elle doit être adaptée au territoire et basée sur des prix rémunérateurs, elle doit également respecter son environnement et répondre au mieux à une demande, en priorité locale.

Dans notre région, des marges de manœuvre existent pour aller dans ce sens là. Depuis une dizaine d'années, des initiatives ont été menées et se sont concrétisées : magasins de producteurs, groupements divers et variés en vente directe, groupes de formation pour le développement de l'autonomie (notamment fourragère), systèmes de production en AB (élevage, maraichage ect..)

Tout ceci va dans le bon sens et ne demande qu'à être développé, cela doit être mieux reconnu et valorisé afin de représenter un poids économique tangible et devenir petit à petit une vraie voie reconnue et portée par le plus grand nombre !

C'est aussi la valorisation d'une production de qualité avec une offre plus variée qui permettra de développer ces filières plus locales qui sont le levier très important pour la réussite et la crédibilité de ce modèle de développement que nous défendons,

c'est bien cela « L'AGRICULTURE PAYSANNE ALIMENTAIRE »

C'est bien pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations, avec dans les années qui viennent une vague importante de cessations d'activité (départ en retraite ou pour cause de difficultés économiques), que cette **voie doit devenir une alternative viable, reconnue et valorisée par la société**.

Mais cela dépend, avant-tout, d'une volonté politique à tous les niveaux, d'une part pour ce qui est de l'orientation des soutiens publics et d'autre part de la politique de protection des marchés locaux. Nous pouvons le constater dans le cadre du FEADER, qui manque de moyens pour mener cette politique de réorientation nécessaire.

Depuis longtemps, la Confédération Paysanne demande un rééquilibrage entre les aides directes de la PAC (1er pilier) et le soutien structurant (2nd pilier).

La politique régionale et la volonté de l'ensemble des organismes qui pilotent le développement agricole et rural sont aujourd'hui déterminants sur l'orientation des dispositifs d'aide et les choix qui sont fait quand à la répartition des financements.

On le voit pour le PCAE (modernisation des élevages, amélioration de la performance environnementale et de la performance énergétique), les MAEC (Mesures agroenvironnementales et Climatiques), la politique d'aide à l'installation. Sur ce sujet nous avons un exemple tout récent (Cf. page n° 6) qui illustre bien l'inertie et le blocage mais aussi le manque de volonté et de détermination pour sortir de la logique de l'investissement maximum, plutôt que de celle du projet innovant.

Où est l'immobilisme ?

Michel Limes, porte-parole
de la Confédération paysanne 19
michel.limes57@orange.fr

Suite à la campagne "Agriculture et Alimentation - produire à quel prix, manger à quel prix" initiée par la Confédération paysanne et ses partenaires, **13 doléances ont été formulées lors des Assises de l'alimentation de janvier dernier afin de relier agriculture et alimentation.**

Retrouvez l'ensemble des analyses et propositions de la Confédération paysanne au lien suivant

www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=5463



L'agriculture paysanne est une agriculture au service de la société.

Elle permet à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant, sur une

exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle participe avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. Elle se situe dans la tradition des agricultures paysannes du monde qui se sont développées en valorisant les ressources du territoire et le travail des paysans.

Une vingtaine de paysan.nes a fait le déplacement aux Billanges, le 25 janvier dernier pour participer à l'assemblée générale de la Confédération Paysanne de la Haute-Vienne. A quelques mois d'élections importantes, et alors que l'Agriculture française est à un tournant majeur, les paysan(ne)s présent(e)s ont décidé de réaffirmer leurs priorités en matières agricoles pour la Haute-Vienne.

Se mettre en "ordre de bataille" pour

• **Promouvoir l'autonomie paysanne** en appuyant et soutenant les groupes de paysan.es cherchant à se former techniquement aux pratiques de l'Agriculture Paysanne (AP). Ces initiatives favorisent les échanges et les liens entre paysans, et la circulation des savoirs faire. Il faut aussi aller parler AP en amont de l'installation. La Conf' doit porter son message qui est plébiscité par 91% de nos concitoyens. Il faut travailler avec les lieux de formations à des temps d'intervention permettant de mettre en lumière d'autres systèmes de production.

• **Mettre en lumière la question du revenu des agriculteurs aujourd'hui à 350€ en moyenne pour + du tiers d'entre eux !** La Conf'87 veut sensibiliser les hauts-viennois.es à cette situation et porter ce débat en place publique. Dans le même temps, elle travaillera à mettre en avant les résultats des fermes du réseau AP et la capacité de ces systèmes à dégager du revenu. Il sera nécessaire de parler de la **relocalisation de l'économie agricole** via les ateliers collectifs de transformation, et les réseaux de commercialisation en circuits-courts. Mais aussi promouvoir le retour de l'abattage bovin et ovin sur les territoires, et notamment à la ferme. Il faut se réapproprier l'image de l'élevage. La Conf' souhaite retourner vers nos concitoyens et les informer sur ce que sont véritablement les pratiques des éleveur.euses.

• **Porter le débat sur la mise à plat de la couverture sociale agricole.** Il ne s'agit pas seulement de traiter de problèmes particuliers mais de demander une réflexion globale sur l'état du système en Haute-Vienne et en Limousin. Que ce soit sur la pertinence des barèmes de cotisation, ou sur le mode de fonctionnement, nombreux sont les paysan.es qui se posent des questions et qui souhaitent une évolution concrète de leur couverture sociale.

• **Surveiller et mettre en valeur des terres agricoles, à la CDOA en défendant les dossiers d'installation de paysan.es de tous âges et horizons.** Mais aussi à la Commission départementale de protection des espaces

naturels, agricoles, et forestiers (CDPENAF) en surveillant les projets consommant du foncier et en étant force de proposition. De la même façon la Conf'87 doit se battre contre la spéculation sur le foncier et soutenir les collectifs comme « Stop Mines 87 » pour défendre l'installation sur les terres agricoles haut-viennoises plutôt que leur destruction.

• **Dynamiser le lien social entre paysan.es et organiser une fête annuelle** à échelle du département, pour partager de bons moments et susciter l'envie d'en savoir plus sur les valeurs de l'Agriculture paysanne. La Confédération paysanne met en place des groupes ouverts pour participer de près ou de loin à la réflexion autour de chacun de ces thèmes.



Abeilles/paysans essaimeurs de vies en danger

A la suite de l'AG, la Conf' a invité **des apiculteurs du Limousin à partager leurs expériences les différentes pratiques en apiculture dans le cadre d'un débat « Abeilles et Paysans, propagateurs de vie en danger ! ».**

Une trentaine de personnes est venu échanger sur cette thématique qui touche toutes les productions. Paysan.es et abeilles participent à la reproduction des végétaux qui alimentent les animaux et les hommes. La réduction dramatique de paysan.es et les difficultés que connaissent les colonies d'abeilles présage de risques majeurs concernant l'alimentation. L'agriculture industrielle a montré ces limites, en générant ou amplifiant des problèmes sanitaires et environnementaux.

C'est **Thierry Dolivet, apiculteur en Creuse et membre de la commission apicole à la Confédération Paysanne**, qui dresse le diagnostic d'une apiculture fortement impactée par les pratiques agricoles. Le productivisme a orienté l'agriculture vers la monoculture et l'utilisation massive de la chimie, et il est difficile de sortir de ce fonctionnement. Alors que l'apiculture se développe et participe au renouvellement des paysan.nes sur le territoire, les apiculteur.ices

trouvent peu de ressources pour les accompagner et faire évoluer les pratiques en matière de pesticides.

L'intervention de **Nicolas Fermond, apiculteur à Saint-Sylvestre**, a montré qu'ils doivent redoubler d'ingéniosité face au manque d'accompagnement technique. Nicolas place ses ruches sur une zone éloignée de toutes activités agricoles pour maintenir ses colonies en autarcie et les protéger des pesticides. Il doit alors être attentif au renouvellement de ses abeilles et travailler avec un type spécifique de reines.

Chloé Pellerin est une jeune apicultrice installée à Dournazac depuis peu. D'abord double active, elle a développé son activité apicole avec comme objectif de pouvoir en vivre. Dans son intervention, elle évoque aussi ce manque d'accompagnement. S'agissant du parcours à l'installation, il est clairement plus difficile de trouver des informations et des conseils auprès des instances agricoles, banques y compris. Le système n'est pas tourné vers ce genre de production et il n'est pas fait pour favoriser la venue de doubles-actifs qui participent pourtant au dynamisme territorial. Dans ses pratiques, Chloé travaille en partenariat avec des arboriculteurs ce qui permet de diversifier les zones de butinages de ses abeilles. Cela permet aussi aux arboriculteurs de mettre en valeur la fonction pollinisatrice des abeilles, et le rôle essentiel de ces insectes dans la reproduction des cultures.

Cet intérêt est confirmé par l'intervention de **Pascal Babaudou, pomiculteur AOP à St Genest Sur Roselle et administrateur à la coopérative Limdor.** La coopérative s'est engagée dans un partenariat avec des apiculteur.ices. L'objectif est de favoriser la pollinisation dans le verger. Cette démarche a entraîné une réflexion des arboriculteurs, pour développer des pratiques qui nuisent le moins possible aux abeilles. Les efforts portent sur la réduction de la fréquence des traitements, l'utilisation de dispositifs alternatifs pour lutter contre le carpocapse, où le bannissement de certain produits. Mais là aussi les obstacles sont nombreux. Les systèmes alternatifs nécessitent un accompagnement technique de qualité et du temps. Quant aux protections mécaniques contre les nuisibles, elles coûtent encore très cher.

L'AVENIR AGRICOLE

CPPAP 0619 G 88287 et ISSN 2112-7662
Périodicité mensuelle - 10 numéros/an
Directeur de publication : Michel LIMES
Imprimerie : AINARC 2, Rue de la Bride 19000 TULLE
Editeur : AINARC et Dépôt légal : à parution

PAC - Recouvrement ATR : Encore des ratés, ras-le-bol !

Fallait-il encore en rajouter une couche ? En pleine période de crise et alors que le ministère de l'Agriculture n'est toujours pas parvenu à mettre en place la PAC 2015, **l'ASP vient d'envoyer par erreur des ordres de reversement sur les Apports de trésorerie remboursable (ATR) trop perçus à des dizaines de milliers de paysans !** Même si les services de l'Etat ont ensuite très vite signifié qu'il ne fallait pas en tenir compte, le mal est fait dans les fermes.

Si l'erreur est humaine, sa répétition l'est bien moins, et un tel manque de respect pour ce que vivent les paysans au quotidien est parfaitement inadmissible. Les services du ministère feraient mieux de se concentrer sur la recherche de moyens pour donner un revenu aux paysannes et paysans et pour éviter que les crises ne deviennent structurelles.

La Confédération paysanne relaie l'information du ministère disant qu'il ne faut pas tenir compte de ces courriers, mais exige que l'ASP* présente des excuses aux paysans. Surtout, tout doit enfin être mis en œuvre pour que l'argent arrive dans les fermes et que cette nouvelle PAC* cesse d'être la source d'arrêts d'activité !

Communiqué de la Confédération paysanne du
31.01.2017

Complément d'information des DDT

Les DDT ont été mandatées par l'ASP pour indiquer en réponse aux sollicitations très nombreuses que :

- ces courriers sont destinés à informer les agriculteurs ;

- qu'il n'y aura pas de recouvrements forcés à l'échéance du délai indiqué ;
- que la voie de recouvrement privilégiée reste la compensation sur les paiements à venir (par ex ABA-ABL mi-février, ATR mi-mars...);
- que l'Agent comptable est prêt à examiner avec bienveillance les demandes d'échéanciers de paiements.

Les services d'économie agricole de vos DDT en Limousin restent mobilisés et à la disposition des agriculteurs qui souhaiteraient obtenir des explications sur leur situation personnelle. N'hésitez pas à les contacter et à nous faire remonter vos difficultés.

La Confédération paysanne du Limousin
cplimousin@laposte.net ou 05.87.50.41.19

Grippe aviaire

En finir avec la gestion hasardeuse de cette crise !

Plus d'un million et demi de palmipèdes ont déjà été abattus dans le but de stopper la propagation du virus H5N8 alors que les foyers d'influenza aviaire se multiplient dans le Sud-Ouest. Contrairement aux annonces ministérielles de début janvier, les élevages autarciques (animaux élevés et abattus sur le même site) sont désormais concernés par l'abattage préventif qui n'a pourtant toujours pas prouvé son efficacité.

En effet, à ce jour aucun élément scientifique tangible ne vient corroborer les récentes décisions prises, c'est pourquoi nous demandons de limiter les abattages préventifs à 1 km autour des foyers et d'en exclure les élevages autarciques.

De plus, il faut limiter les transports sur la zone sud-ouest car ils semblent être le vecteur principal de la diffusion du virus. Après plus de deux mois de crise sanitaire, les éleveurs sont en grande difficulté, en manque de visibilité et de trésorerie.

C'est pourquoi la Confédération paysanne demande qu'ils soient indemnisés au plus vite et selon la valorisation de leur production. **Par ailleurs, cette épizootie doit être traitée en prenant en compte les différents types d'élevage : le confinement des Gallinacés doit être levé rapidement en dehors des zones à risque. En aucun cas la possibilité de remettre en**

place des Gallinacés dans les fermes plein-air ne doit être conditionné à leur castration.

Enfin, les nouvelles mesures de biosécurité ne doivent pas pousser aux cessations d'activité et à l'industrialisation de la filière. Pour sortir de l'engrenage infernal de la grippe aviaire nous avons besoin d'une politique qui soutient les élevages de volailles paysans et non pas qui les détruit !

Communiqué du 03.02.2017

Mobilisation

Les Confédérations paysannes de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie ont appelé à une mobilisation des citoyens et des paysans dimanche 12 février 2017 dernier place du capitole à Toulouse pour sauver les paysans et se protéger durablement contre l'influenza aviaire. Pour cela, **il faut dès à présent remettre à plat le fonctionnement de la filière volaille/palmipèdes du Sud-Ouest ! Nous avons besoin :**

- de diminuer la densité dans les élevages et certains territoires,
- de promouvoir davantage les petites fermes et celles en système autonome,
- de relocaliser les outils de transformation,
- de développer la recherche sur les races rustiques.

Coup de gueule : Lactalis, le "saigneur" et les paysans !

C'est donc bien la loi du silence qui règne chez Emmanuel Besnier, et gare à celui qui osera la rompre ! **Suite à l'émission d'Envoyé spécial sur France 2, Lactalis annonce en effet la suspension des contrats des éleveurs qui ont osé témoigner.**

Le géant laitier fait régner la terreur et coupe des têtes pour l'exemple, les producteurs n'ayant plus qu'à dire "Merci M. Besnier de bien vouloir ramasser notre lait". Quel avenir pour la défense des producteurs dans ce contexte-là ? Il serait temps d'entendre enfin nos demandes pour des organisations de producteurs qui défendent et protègent réellement les paysans !

Du stock... Des prix performants

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h

Depuis 1953
Chatras PNEUS

- Agricole
- 4X4 - Quad
- Camionnette
- Voiture

- MONTAGE offert à l'atelier
- FORFAIT MONTAGE À DOMICILE
- RÉPARATION À CHAUD
- MÉCANIQUE AUTO

Riaume - Route de Meyssac - 19360 COSNAC
Tél. 05 55 23 41 13 - Email : chatraspneus@wanadoo.fr
www.4x4pneu.fr / www.autopneu-pascher.fr

LE CONTEXTE

1. Un schéma régional pour quoi faire ?

Le développement économique est une compétence importante des Régions. La loi NOTRe du 7 AOût 2015 a renforcé cette compétence en leur confiant le soin d'élaborer un schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ; c'est la 3ème génération de documents de ce type pour les Régions.

Le SRDEII définit la feuille de route de la Région pour le 10 ans en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Il comporte un volet dédié à l'économie sociale et solidaire.

2. Le processus d'élaboration néo-aquitain

En Mai 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine a donc lancé une concertation avec l'ensemble des collectivités et des acteurs économiques et sociaux régionaux. A l'issue des phases de consultation (réunions territoriales du mois de mai et consultation électronique), une deuxième phase de concertation a été conduite dans l'été puis une proposition consolidée du SRDEII a été présentée à la Conférence Territoriale de l'Action Publique le 14 octobre 2016. L'adoption définitive du SRDEII s'est faite en séance plénière du conseil régional le 19 décembre dernier.

Le schéma adopté par la Région Nouvelle-Aquitaine réaffirme 3 principes économiques :

- anticiper et accompagner la transition industrielle,
- soutenir l'économie de proximité,
- conforter l'agriculture régionale, pour une agriculture durable et innovante.

Des feuilles de route stratégiques et plans d'actions seront élaborés pour chaque filière prioritaire dont l'agriculture-sylviculture-pêche ainsi que la croissance bleue (économie de la mer dont le nautisme).

LE VOLET AGRICOLE DU SRDEII

1. Un constat partagé entre éloge, réalisme et inquiétudes

• **L'éloge** : Première région agricole de France et d'Europe avec 76400 exploitations et 3,9 millions d'hectares. Un secteur créateurs d'emplois et de dynamisme économique avec 130.000 emplois à temps complet et 1,5

milliard d'euros de masse salariale. Une production d'une valeur de 11 milliards d'euros par an. Les IAA (Industries Agro Alimentaires) représentent 27,6% des exportations de la Région, s'y ajoutent les produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture pour 11,3% en 2015, ce qui fait un total de 38,9%.

-60% de ces exportations se font vers l'Europe, et 15% vers les USA.

-Une forte implication en faveur des signes officiels de qualité (AOP, AOC, IGP, label rouge)

-Une grande diversité de productions : grandes cultures, vins et spiritueux, élevage (54% des exploitations font de l'élevage)

-L'agriculture biologique se développe (4,3% de la surface)

• Le réalisme

Une économie agricole aux revenus fragiles et très dépendante des aides.

OTEX	EBE moyen par exploitation (€)	Total subventions (€)	Ratio subventions/ EBE	EBE hors subvention
Ensemble	48.000	20.000	42%	28.000
Viticulture	74.000	5.000	7%	69.000
Céréales- oléo protéagineux	51.000	28.000	55%	23.000
Volailles	47.000	12.000	25%	35.000
Bovins mixtes	44.000	30.000	68%	14.000
Bovins lait	37.000	20.000	54%	17.000
Arboriculture	36.000	16.000	44%	20.000
Bovins viande	35.000	32.000	91%	3.000
Ovins - caprins	30.000	23.000	77%	7.000

Des aides vitales pour le revenu des éleveurs.

Source : Agreste, Atlas ALPC, mai 2015.

En moyenne 2011/2013, le revenu des exploitations est globalement inférieur de 13% à la moyenne nationale des OTEX.

• Les inquiétudes

-Une difficile transmission des exploitations avec une population vieillissante.

-Une dépendance aux prix des produits, très volatiles.

-Des freins à l'installation par le montant des investissements, l'accès au foncier.

-Une forte diminution des exploitations de polyculture-élevage, la disparition progressive de l'élevage au profit de la céréaliculture.

-Les crises sanitaires nombreuses.

-L'artificialisation des terres.

-L'isolement, la fracture numérique, les disparités, le déclin des territoires.

2. Les orientations, les solutions, les opportunités

-Mettre en place des systèmes de production « robustes » : autonomes, diversifiés, agroécologiques, agroforestiers, avec une complémentarité des productions, pour que ces systèmes soient adaptatifs et résilients aux chocs économiques et au changement climatique.

-Promouvoir une agriculture durable avec des produits de qualité, vendus en circuits courts, renforçant la production locale.

-Etre en synergie avec la recherche et développement pour favoriser les innovations et développer la compétitivité.

-Aider les agriculteurs à produire mieux par un accompagnement vers des modèles agrobiologiques.

-Accompagner les investissements pour améliorer les conditions de travail, favoriser le développement, en termes d'emplois, mais aussi rester compétitif face à la concurrence internationale.

- Renforcer la performance économique et environnementale,

favoriser les circuits courts et les signes officiels de qualité (AOC/AOP, Labels, AB,...)
-Sécuriser les filières et les exploitations par l'accès et le développement de la ressource en eau

, la préservation sanitaire des cheptels et des cultures.

3. Les "commentaires" de la Confédération Paysanne

La Région n'a pas eu de gros efforts à faire pour devenir la 1ère Région agricole de France et d'Europe : il a suffi d'agglomérer 3 Régions et 12 Départements... mais c'est une grosse responsabilité que de gérer cet ensemble.

Le poids de la PAC y est très important mais les résultats « moyens » masquent les très grandes disparités entre les extrêmes. **Nous souhaitons vivement que le budget agricole de la Nouvelle Aquitaine serve à corriger les effets pervers de la PAC plutôt que de les accentuer.**

Un point sensible est à surveiller : « L'accès et le développement de la ressource en eau ». Cette ressource sera de plus en plus à partager et à économiser.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir repris dans les objectifs "affichés" de ce schéma de nombreux thèmes que nous défendons à la Confédération Paysanne mais nous nous interrogeons sur leur possible concrétisation ! **Nous craignons que les financements disponibles et leurs critères d'éligibilité n'aillent pas dans le sens des ambitions énoncées ; nous y serons particulièrement attentifs et resterons mobilisés et force de proposition en retour !**

Cf. page suivante

INTERVENTION DE JEAN JACOPE au CESER POUR LA CONF'



Le CESER a été consulté dans le cadre de la concertation lancée par le Conseil régional pour l'élaboration du SRDEII.

Jean Jacope de la Confédération paysanne du Limousin est un des 2 élus Conf' siégeant au CESER Nouvelle Aquitaine. Jean est intervenu à la plénière du CESER le 15 décembre dernier pour poser la question de la vision de l'agriculture et du développement rural soutenue par la région et des orientations données pour les années à venir formalisées dans ce document stratégique.

Monsieur le Président, Chers Collègues,

L'approche des filières agricoles dans le SRDEII nous donne l'occasion de poser des questions et de développer quelques idées sur l'agriculture. **Quelle agriculture voulons nous ? Pour quelle alimentation ? quelle santé ? quel environnement ? quels emplois ? quels territoires ? quelles solidarités ? Et que penser d'une société incapable de rémunérer correctement les travailleurs qui produisent son alimentation ?** Sans même compter avec les aléas climatiques !

Pourtant l'Europe a mis le « paquet » avec + ou - 50 milliards d'euros par an et près de la moitié de son budget annuel pour permettre à ses agriculteurs de supporter le choc de la mondialisation depuis 1993. Elle l'a fait en trichant avec les règles de l'OMC, les aides directes aux volumes produits, étant interdites, l'Europe a trouvé un subterfuge, en faisant un raisonnement pseudo-économique qui frise l'absurde : une grille a été établie à partir des rendements moyens par département, la compensation est fixée à l'hectare, et elle est d'autant plus forte que les rendements sont élevés. Les céréaliers qui ont les meilleures terres reçoivent donc plus d'aides, supposées compensées les pertes de la vente au prix mondial.

Les principales aides européennes sont attribuées à l'ha ou à la tête de bétail, sans plafond, ce qui provoque une course à l'agrandissement et des fermes de plus en

plus difficiles à transmettre à cause des besoins en capitaux. Comment peut on justifier qu'une ferme de 500 ha, sur les meilleures terres de France, ne soit pas rentable, ne soit pas compétitive !

L'idée de l'Europe est de donner les moyens à ses agricultrices de s'agrandir, de se perfectionner et d'obtenir des prix de revient proches des cours mondiaux. **C'est une illusion, les aides constituent toujours l'essentiel de nos revenus, c'est une course sans fin, avec des concurrents sans scrupules pour les conditions sociales et environnementales de leurs productions.** Cela nous conduit à l'industrialisation de l'agriculture qu'une bonne partie de la société refuse.

Bien sûr qu'il faut exporter ! Mais la France, l'Europe ont elles vocation à nourrir le monde ?

Nous constatons que 800 millions de personnes continuent à souffrir de la faim dans le monde, dont 75% de familles paysannes. C'est un chiffre dramatiquement stable. Avec « Via Campesina », le syndicat mondial des petits paysans, nous défendons le droit des peuples à se nourrir eux mêmes, et donc à se protéger, pour vraiment développer une agriculture paysanne locale qui ne soit pas concurrencée par nos exportations, subventionnées ou pas.



Le SRDEII a raison de s'inquiéter du renouvellement des agriculteurs. En Nouvelle Aquitaine, entre 2000 et 2010, 27.000 exploitations ont disparu, soit 37.000 emplois, c'est autant de « vie » en moins dans les territoires. Cette hémorragie silencieuse continue, alimentée par le rationalisme technico-économique et par le double discours des décideurs politiques qui semblent s'en inquiéter mais qui mènent une politique de "compétitivité" condamnant les plus fragiles.

Nous constatons un grand décalage, entre l'éloge fait à l'agriculture régionale et les crises vécues par les éleveurs, pour lesquels la Région ne peut apporter que des rustines ! Les études de Climagri démontrent cependant que les systèmes plus économes et autonomes sont plus performants et moins dépendants des aides.

Les troubles de la santé liés à l'alimentation sont de plus en plus fréquents. L'appauvrissement en nutriments et l'augmentation en pesticides dans certains fruits et légumes se conjuguent pour avoir des effets néfastes sur la santé. Le respect du plan « écofito » devrait conditionner le versement des aides régionales.

Les agriculteurs ne sont pas responsables de tout ce qui arrive dans nos assiettes : les Industries Agro Alimentaires et les grandes surfaces font preuve de beaucoup d'imagination pour transformer et conditionner la plupart de nos aliments, pas toujours pour le bien de notre santé. En plus, le totalitarisme de la grande distribution qui impose des prix de l'alimentation toujours plus bas est démagogique et mériterait l'intervention des pouvoirs publics.

L'innovation en agriculture, n'est pas que technologique et gourmande en capitaux, elle est aussi sociale et environnementale, illustrée par l'agriculture paysanne, l'agroécologie, la permaculture, la biodynamie, l'agroforesterie, l'agriculture biologique, durable, péri urbaine, mais aussi urbaine, où des innovations sociales fortes sont entrain d'être imaginées et expérimentées. Elle est illustrée aussi par des modes de commercialisation différents en circuits courts.

Ces initiatives foisonnent et se caractérisent par :

- un plus grand travail avec la nature, une protection et même une utilisation directe de la biodiversité grâce à l'interaction entre les plantes et à la vie microbienne des sols.
- une faible émission de gaz à effet de serre.
- la création d'emplois sur de petites surfaces. De plus en plus de personnes, de tous âges, font le choix de vie d'un retour à la terre, et innove dans leur production, leur financement, leur statut, leur mode de vente, leurs relations au voisinage et au territoire.

Nous ne pouvons qu'approuver les efforts pour soutenir l'agriculture biologique et les circuits courts. **Solagro a imaginé le scénario « Afterres 2050 » de transition agricole, alimentaire et "climatique"** (+ d'infos <http://afterres2050.solagro.org>). **Le Ceser Nouvelle Aquitaine pourrait s'en inspirer pour dire quelle Agriculture nous voulons, pour quelle Société, demain.**



INSTALLATION : la région entraînée par son Vice Président à encourager les jeunes à investir !

Le Vice-Président Raynaud aux ordres de la FRSEA-JA, passe outre l'avis de sa Commission agricole !

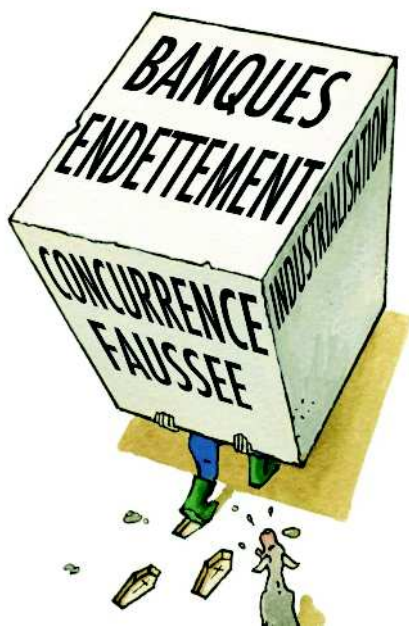
L'enveloppe des aides à l'installation vient d'être considérablement renforcée au niveau régional avec l'arrivée de plus de 40M€ jusqu'ici attribués au système des prêts bonifiés. Ecartant les possibilités d'orienter cet argent vers des installations garantissant la création d'emploi, de valeur ajoutée et les pratiques agro-écologiques, le Vice Président en charge de l'agriculture M. Raynaud a choisi de privilégier l'investissement, en passant par dessus l'avis de sa commission agricole, afin de satisfaire la FRSEA-JA.

Il y a quelques mois, le syndicat JA avait obtenu du gouvernement la suppression du système des prêts bonifiés et son remplacement par une majoration à la DJA pour les projets investissant plus de 100 000€. Les régions, qui gèrent désormais les aides à l'installation, ont donc été dotées de fonds supplémentaires avec la recommandation d'utiliser une majorité de cet argent pour la nouvelle majoration investissement mais avec la possibilité de réorienter le reste à leur guise.

La commission agricole du Conseil régional s'était positionnée pour utiliser près de la moitié de cette nouvelle manne à renforcer les trois majorations en vigueur jusqu'ici : emploi et valeur ajoutée, agroécologie, installation hors cadre familial.

Lors du Comité Régional Installation Transmission (CRIT) qui s'est tenu le 25 janvier, la position officielle de la région par la voix de son Vice Président a été toute autre : octroyer 95% de l'argent issu des prêts bonifiés à la majoration investissement (de plus de 100 000€) et ce,

sans distinction de zones alors que jusqu'ici les territoires défavorisés ont toujours bénéficié d'un soutien renforcé eu égard aux coûts supérieurs de construction de bâtiment ou d'achat de matériel spécifique de ces territoires à contraintes naturelles. La région augmentera en outre la majoration pour les projets investissant plus de 250 000€.



Si Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine, valide ces positions, l'enveloppe régionale des aides à l'installation, qui s'élève désormais à 87 M€, donnera une orientation très nette : la majoration pour les investissements de plus de 250 000€ sera par exemple supérieure au

montant de base de la DJA en plaine et quasi équivalente à celle de la zone défavorisée. Au final, les majorations emploi-valeur ajoutée, agro-écologie et soutien à l'installation hors cadre familial se partageront une somme marginale de l'enveloppe alors que ces critères avaient été mis en place par le ministère pour améliorer le système d'attribution de la DJA et conforter des enjeux sociétaux.

Retour à la case départ donc. Avec la complicité de certains élus, FRSEA-JA parviennent une nouvelle fois à orienter l'argent public vers une logique poussant à l'endettement et à l'industrialisation de l'agriculture, dans une fuite en avant, alors que le secteur est en pleine crise !

Source : Laborari n° 1190

"Aux ordres de la FRSEA-JA"

Les structures de la Confédération paysanne Nouvelle Aquitaine ont dénoncé dans un communiqué de presse le positionnement du Vice Président Jean-Pierre Raynaud "aux ordres de la FRSEA-JA, contre l'avis de la commission agricole du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine". Les syndicats estiment qu'au lieu de "soutenir l'emploi agricole et des pratiques en phase avec les attentes de la société comme le souhaitait sa commission agricole", le Vice Président engage la Région "en faveur d'une surprime aux investissements et donc discrimine une partie des paysans et au mépris des attentes de la société, vers une agriculture qui ne sert ni les paysans, ni le territoire".



Limousin

Terre de Liens vous invite à signer l'appel pour la protection des sols !

Le mouvement Terre de Liens est partenaire de la campagne People4Soil.

L'initiative citoyenne européenne est un processus peu connu qui consiste ici à recueillir au moins 1 million de signatures dans au moins 8 pays de l'union européenne (UE) avant le 11 septembre 2017 pour obliger la commission européenne à adopter une loi de protection des terres nourricières.

Les principaux objectifs sont de :

- reconnaître que les sols constituent un héritage commun qui doit être protégé au niveau de l'UE dans la mesure où ils procurent des bienfaits essentiels en lien avec le bien-être de l'homme et la capacité de résistance de l'environnement;

- élaborer un cadre juridiquement contraignant pour répondre

- spécifiquement aux principaux risques qui menacent les sols, à savoir l'érosion, l'imperméabilisation, l'appauvrissement en matières organiques, la perte de biodiversité et la contamination;

- intégrer aux politiques de l'UE les objectifs de développement durable des Nations unies relatifs aux sols ;

- comptabiliser correctement et réduire

- les émissions de gaz à effet de serre produites par les secteurs agricole et sylvicole.

Signez maintenant !

+ d'infos : www.people4soil.eu/fr

Terre de Liens Limousin - www.terredeliens.org
09 70 20 31 13.

Retrospective des formations

Encore des belles formations à l'Ardear les dernières semaines !

L'automne de l'Ardear était dense en formations techniques : une formation « Pose de clôtures » qui a rassemblé 10 stagiaires satisfaits à la Jonchère autour de Jean-Louis Crèche, 2 sessions de formations avec Jean-Claude Poencet sur la « vitalité des sols », une formation sur « l'homéopathie en apiculture » avec 14 participants en sud Haute-Vienne avec le GIE Zone Verte, une formation « mécanique » à Ahun, une formation sur le nouveau régime du micro BA qui a regroupé 10 agriculteurs et porteurs de projet autour de Josiane Betton en décembre...



Et le début 2017 se poursuit sur le même rythme !

Une formation sur la mise en place de projet d'agroforesterie a eu lieu à Saint Amand-le-Petit en janvier, ainsi qu'une session de formation sur les déclarations de TVA a rassemblé 7 stagiaires. Et la journée de restitution d'une formation qui a permis à 7 maraîchers de réaliser le diagnostic global de leur exploitation aura lieu mi-février.

Enfin, deux sessions de formation sur la biosécurité en élevage de volailles ont eu lieu début janvier. Ces formations rentraient dans le cadre des obligations pour les éleveurs volailles-palmipèdes de se former pour mettre en place un plan biosécurité sur leur exploitation. Maria Ruiz Bascaran, vétérinaire agréée pour réaliser ce type de formation a animé ces deux sessions auxquelles ont participé 22 agriculteurs ou porteurs de projet.

Suite à ces formations, un groupe de paysans s'est réuni mi-janvier pour échanger sur les impacts de la grippe aviaire et des nouvelles réglementations sur les petits élevages fermiers de volailles et réfléchir collectivement aux alternatives... Une première rencontre avant des prochaines ? C'est en tout cas, une initiative à suivre !

ARDEAR Limousin 05.87.50.41.03 ou ardearlimousin@gmail.com

L'abattage de proximité, à la ferme en Limousin ?

En mars prochain et pour 5 semaines, l'ARDEAR Limousin accueillera Antoine Klein eleve de l'ENS de Lyon qui travaille sur la question de l'abattage de proximité et plus particulièrement de l'abattage à la ferme en Limousin.

Durant son stage Antoine va être amené à sonder vos besoins/attentes sur ce sujet afin d'identifier les enjeux/leviers d'action possibles en faveur du développement d'alternatives.

D'ores et déjà, si cette problématique vous touche/interpelle ou intéresse, n'hésitez pas à nous faire signe en retour

05.87.50.41.03 ou ardearlimousin@gmail.com

A noter dans vos agendas

Sous réserve de modification - contactez-nous !

23 et 24 février 2017

Formation « Les semences Paysannes en pratique »

Intervenant : 1001 semences Limousines
Lieu : Environs de Linards 87
Contact : Adeline

1^{ère} quinzaine de mars

Café installation

Lieu : St Léonard de Noblat 87
Contact : Fanny

7, 14 et 15 mars 2017

Formation S'appropriier le chiffrage de son projet

Intervenant : Josiane Betton
Lieu : Uzerche ou environs 19
Contact : Adeline

17 et 21 mars 2017

Formation L'alimentation de son troupeau – approche globale et observation

Intervenant : Denis Fric
Lieu : Nord 87
Contact : Adeline

23 mars 2017

Formation Agritourisme – se repérer dans les statuts

Intervenant : Josiane Betton
Lieu : Limoges 87
Contact : Adeline

4 avril

Accueil Collectif de porteurs de projet sur inscription

Lieu : Limoges 87
Contact : Adeline

2 mai

Accueil Collectif de porteurs de projet sur inscription

Lieu : Tulle 19
Contact : Adeline

Et toujours selon vos sollicitations, nous pourrions proposer des cafés-installation/transmission, des formations... près de chez vous !

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire.

ARDEAR Limousin 05 87 50 41 03 ou ardearlimousin@gmail.com

JOURNAL "AVENIR AGRICOLE"

**PENSEZ A RENOUVELER
VOTRE ABONNEMENT POUR RECEVOIR
VOTRE JOURNAL EN 2017 !**

Journal d'informations agricoles et rurales des Confédérations paysannes du Limousin

**Votre soutien financier nous est indispensable
pour continuer à exister et vous informer !**

**Pour un abonnement de 1 an à notre
journal mensuel soit 10 numéros,
envoyez-nous :**

- un chèque de 15 euros à l'ordre de **L'AINARC**
- vos coordonnées complètes : adresse postale, contact tel et mail

Le tout adressé à :

**Confédération paysanne du Limousin
SAFRAN, 2 Av. Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 3**

Petites annonces

à retrouver sur <http://www.confederation-paysanne-limousin.org/petites-annonces>

CREUSE : recherche d'associé(e) ferme d'élevage

Exploitation ovine, spécialisée vente en circuits courts, cherche 1 associé-e aimant les productions animales pour assumer la gestion du troupeau et de la production des agneaux. Possibilité aussi de développer d'autres productions.

Contact: guillaume.betton@free.fr ou 06 30 67 08 73.

Creuse : départ retraite -vente troupeau 15 vaches limousines rustiques

Suite départ à la retraite, vente d'un troupeau de 15 vaches gestantes de race limousine, nées sur l'exploitation et âgées de 4 à 8 ans. Bêtes douces, en stabulation libre de novembre au printemps, conduites aux pâturages en bêtaillère. Vêlages prévus en février et mars. Garanties sanitaires. Vaches réputées pour leur rusticité et leurs qualités maternelles.

Contact: André Boucheron La Quèsnière 23800 Villard 06 03 94 88 66

LA VRAIE VIE S'ASSURE ICI

31 agences à votre service en Corrèze

N°Cristal 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXE

Retrouvez-nous sur groupama.fr



Groupama

Groupama d'Occ - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Occ - Siège social : 14 rue de Vidalhan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S. TOULOUSE - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 Rue Talibout, 75436 Paris cedex 09.

GUIDE INSTALLATION

Nous vous accompagnons à chacune des étapes clés de votre installation.

Guide mis à disposition en agence sous réserve de disponibilité.

ca-centrefrance.fr

12/2014 - CA 0002 - Titre qui peut être utilisé sous réserve de l'approbation de l'Union Régionale de Centre France - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'opérateur de crédit - Siège social : 1, avenue de la République - 45100 Le Mans - France - Siret : 445 200 481 805 - 01 47 71 11 00 - CA 0002 - 02112 - 2014